

IDENTIFICATION

122

Identifiant

8234-05-7971

Adresse

85, avenue de Mount Pleasant

Dénomination

Novembre 2003

DONNÉES HISTORIQUES

Construction

- Date ou période de construction : vers 1925
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Inconnu

Présentation sommaire

La résidence sise au 85, avenue de Mount Pleasant aurait vraisemblablement été bâtie vers 1925. Elle n'apparaît pas sur le plan d'assurance-incendie dressé en 1923. Il s'agit d'un modeste bungalow d'inspiration Craftsman qui conserve tous ses éléments caractéristiques. Les catalogues étatsuniens de plans proposent plusieurs exemples de « Small Houses » similaires. La propriété se compose d'un corps de logis de plan rectangulaire, d'une toiture en pavillon, d'une galerie disposée en façade et protégée par le prolongement du versant avant et d'une lucarne en appentis.

Principales modifications

- Le recouvrement original de la toiture a été remplacé par des bardeaux d'asphalte en 1956.
- Certaines fenêtres ont été remplacées.

Modèle de maison similaire tiré du catalogue
Bennett's Small House Catalog, 1920.



DONNÉES ARCHITECTURALES

Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Maison unifamiliale
- Typologie constructive apparente : Charpente claire
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Bungalow Craftsman

Paysage

- Environnement immédiat : Milieu constitué de maisons unifamiliales.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre du terrain.

Architecture

- La demeure est représentative de l'architecture du bungalow Craftsman par son plan rectangulaire qui se développe en profondeur ainsi que par sa toiture en pavillon percée d'une lucarne en appentis et qui déborde au-delà des murs pour protéger une galerie.

État physique

- Bon état : Le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Bonne
- Intérêt d'art et d'architecture : Il s'agit d'un bon exemple de bungalow Craftsman qui témoigne de la révolution de l'habitation au début du XX^e siècle.
- Authenticité : La maison est bien préservée.

Recommandations de mise en valeur

À conserver :

- La volumétrie;
- La forme de la toiture;
- La lucarne en appentis;
- Le lambris de planches de bois horizontales;
- L'ordonnance et la dimension des ouvertures;
- La porte à panneaux surmontée d'une imposte;
- Les piliers massifs de galerie composés d'une base en pierre et d'un fût carré en bois qui soutiennent un entablement aux lignes sobres;
- Les chambranles autour des ouvertures;
- Les planches cornières.

À corriger :

- Revenir au matériau traditionnel pour le recouvrement de la toiture, soit du bardeau de cèdre.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Documents consultés

- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004